100 M€

C'EST LE MONTANT du financement du programme européen sur les maladies rares que prépare la France et qui devrait regrouper 30 pays. La France coordonne déjà un réseau européen, baptisé E-Rare, qui a subventionné plus de 100 projets issus de 17 pays au cours des onze dernières années.

11,2 Mds€

C'EST LE BUDGET 2018 d'Horizon 2020, le programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation, sur lequel se sont accordées les institutions européennes. Il est en hausse de 866,5 M€, soit +8,4 % par rapport à celui de 2017.

78 %

C'EST LE TAUX DE BACHELIERS 2014 qui continuent leurs études un an plus tard, contre 80 % l'année d'avant. Parmi eux, 56 % sont passés en 2e année, 16 % ont redoublé et 21 % se sont réorientés.

3 questions à

Marc Renner, *président de la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (Cdefi) et directeur de l'Insa Strasbourg*

« Conserver la diversité de nos étudiants »

Comment les écoles d'ingénieurs jugent-elles la réforme de l'entrée à l'université qui se profile ?
La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, a été claire : elle ne souhaite pas casser la dynamique des filières sélectives. Néanmoins, la fin du classement des vœux par les candidats dans la nouvelle plateforme Parcoursup, qui remplacera le portail APB, risque d'impacter nos écoles. En tout cas, nous redoutons que cela change beaucoup de choses.

Vos écoles accueillent des élèves issus de classes préparatoires, mais aussi de diplômes universitaires de technologie (DUT) ou de BTS. Que pensez-vous de cette diversification ?
Les étudiants sont en effet de plus en plus nombreux à rejoindre l'enseignement supérieur. En passant par des DUT, puis par nos écoles, ils ont la possibilité de se projeter dans des études longues. Pour nous, ils sont une richesse, car ils multiplient les profils de nos publics. Savoir comment conserver cette polyvalence, importante à nos yeux, est une question majeure pour la Cdefi.

La réforme annoncée de l'apprentissage vous concerne-t-elle ?
Le risque global que nous entrevoyons est que les autres niveaux de formation soient privilégiés par rapport à l'apprentissage dans le supérieur. Or la taxe d'apprentissage est une ressource non négligeable pour nos écoles et la précédente réforme de 2014 a engendré une perte de l'ordre de 30 %. Mais le sujet n'est pas simplement d'ordre économique : les formations par apprentissage ouvrent nos cursus à des profils plus variés que les seuls bacheliers.

Nominations

■ **Antoine Petit,** PDG d'Inria, **François Germinet,** président de l'université de Cergy-Pontoise, et **Thierry Damerval,** directeur général délégué de l'Inserm, rejoignent le Conseil national de l'industrie, instance chargée d'éclairer les pouvoirs publics sur la situation de l'industrie.

Catherine Becchetti-Bizot

■ **Catherine Becchetti-Bizot,** inspectrice générale de l'Éducation nationale, est la nouvelle médiatrice de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. Titulaire d'un doctorat en lettres, elle a été conseillère en relations internationales au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie de 1997 à 2000.

■ **Manuel Hermenegildo** préside désormais le conseil scientifique d'Inria, organisme de recherche français spécialisé dans le numérique. Professeur à l'université polytechnique de Madrid, l'Espagnol a fondé l'Institut du logiciel Imdea.

KLAUS STOEBER - DR